

Colloque

Patrimonialisation des cultures et diffusion des pratiques artistiques dans le Pacifique francophone

Port-Vila du 21 au 23 octobre 2014

Colloque international organisé par le Vanuatu Kaljoral Senta (VKS), à Port-Vila, du 21 au 23 octobre 2014, avec la participation de la Maison Asie-Pacifique (MAP), du Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO) et le soutien du Fonds Pacifique.

Coordination: Marc Tabani (CNRS-CREDO) & Bergmans Iati (EHESS-CREDO)

Comité scientifique : Marcellin Abong (VKS), Serge Tcherkézoff (EHESS-CREDO & ANU), Kirk Huffman (Australian Museum), Marc Tabani (CNRS-CREDO), Bergmans Iati (EHESS-CREDO)

Lieu du colloque : Conseil national des chefs – Malvatumauri – Port-Vila, Vanuatu

Présentation

Le thème de ce colloque s'inscrit dans un contexte chargé en événements de dimension internationale. L'apport francophone dans le Pacifique en matière de valorisation des différents aspects des patrimoines culturels et de préservation des héritages coutumiers ne s'est pas démenti ces dernières années. Les grandes manifestations muséales qu'ont représentées successivement les expositions Lapita puis Kanak au Musée du Quai Branly, en offrent une bonne illustration. Les logiques institutionnelles de patrimonialisation au sein d'agences et de centres culturels et de recherche tels que le Vanuatu Kaljoral Senta (VKS), le Centre Tjibaou et le Musée Territorial en Nouvelle-Calédonie, le Musée de Tahiti et de ses îles sont autant de dispositifs qui contribuent à soutenir une dynamique dans laquelle les arts contemporains se renforcent des héritages du passé. L'ouverture prochaine d'une antenne de l'UNESCO à Port-Vila fait suite au remarquable travail effectué à Vanuatu par le VKS en termes d'inventaire de sites historiques et culturels, de soutien aux pratiques esthétiques ancestrales ; investissement déjà récompensé par deux fois au travers de classements au patrimoine mondial.

Les nombreuses questions que soulèvent désormais les processus de patrimonialisation s'avèrent d'autant plus complexes dans les îles du Pacifique que les héritages concernés sont pour une grande part, bel et bien vivants. Les nombreux champs que recouvre l'englobant culturel – spécificité des modes de vie, densité des langues, liens irréductibles à la terre, préservations des organisations cérémonielles, multiplication des festivals d'arts, archivages des données, fouilles archéologiques – se combinent désormais à une vibrante création artistique et littéraire, dont l'encadrement juridique et les débouchés commerciaux sont loin d'être garantis. La reprise du développement touristique ou l'exploitation de nouvelles ressources représentent à certains égards une chance autant qu'un danger.

Ce colloque ne vise pas simplement à réaffirmer une esthétique immémoriale constamment remémorée depuis les « découvertes » de la Nouvelle Cythère ou des Nouvelles Cyclades par Bougainville, de la Nouvelle-Calédonie ou des Nouvelles-Hébrides par Cook. Ce sont bien sûr les enjeux du présent que les experts internationaux chercheront à déterminer en étudiant la spécificité francophone dans le Pacifique en matière de valorisation des patrimoines. L'ancrage dans les lieux de patrimoine se construit avec des pratiques résolument modernes (nouvelles muséographies, numérisation des archives et accès en ligne aux bases de données, restauration des fonds iconographiques, protection juridique des auteurs et créateurs). Les enjeux du colloque seront donc tournés vers le futur : apports de la mise en valeur du patrimoine, nouvelles techniques et modalités d'accès à ce patrimoine, impacts sur la réception du public et sur le marché des « biens culturels ».

Enfin, aujourd'hui de nombreuses priorités sont économiques. Le renouveau de l'engouement touristique pour les archipels de la région semble se confirmer. La diffusion des pratiques artistiques des francophones du Pacifique est un atout majeur en termes de capacité d'attraction des archipels du Pacifique. La multiplication des événements culturels, l'émergence de nombreux artistes (musiciens, peintres sculpteurs, écrivains, poètes) et la continuité des formes artistiques traditionnelles (contes, dessins sur sable, etc.), l'émergence également de nouvelles industries culturelles (production de concerts, édition, expositions...) montrent la richesse de la problématique et la nécessité d'une réflexion structurée sur ces thèmes. Ici encore les pratiques des francophones peuvent présenter des traits différents et garantir la diversité culturelle tout en créant des possibilités de développement contextualisées. En complément donc d'une valorisation de la richesse du patrimoine culturel ancien dans les soucis de préservation durable des équilibres économiques contemporains, des universitaires, professionnels de la culture issus des meilleures institutions du Pacifique francophone, accompagnés d'éminents responsables de la société civile, devront se pencher sur le cadre économique, juridique et social des pratiques culturelles et artistiques de la région qui connaissent un foisonnement sans pareil.

Cette manifestation scientifique internationale se tiendra à Port-Vila du 21 au 23 octobre. Les interventions et les débats se tiendront alternativement en Français ou en Bislama au moyen d'une traduction simultanée. Une exposition organisée par le Vanuatu Kaljoral Senta, sur le thème du patrimoine, accompagnera le déroulement du colloque.

Programme du colloque international « Patrimonialisation des cultures et diffusion des pratiques artistiques dans le Pacifique francophone », Port-Vila 21-23 octobre 2014.

Mardi 21 octobre 2014

09h30 : Ouverture du colloque par les officiels

10h00 : **Marcellin ABONG** (Directeur du VKS) : *Le Centre Culturel de Vanuatu 34 ans après l'indépendance : les enjeux de demain.*

10h20 : **Marc TABANI** (CNRS-CREDO) & **Serge TCHERKEZOFF** (EHESS-CREDO & ANU) : *Présentation du colloque.*

10h40 : Pause

11h00 : **Kirk HUFFMAN** (Australian Museum/VKS) : *Conférence d'honneur.*

12h00 : déjeuner

14h00 : **Albert SIO** (Directeur de la Direction Culturelle, Province Nord, Nouvelle-Calédonie) : *Traces plurielles, chemin commun.*

14h45 : **Viri TAIMANA** (Directeur du CMA-PF) & **Tokai DEVATINE** (CMA-PF) : *De l'importance de l'art dans un contexte de culture en mouvement, le cas de Tahiti.*

15h30 : Pause

16h15 : **Jean PIPITE** (Centre culturel Tjibaou) : *La protection des savoirs traditionnels : entre coutume et progrès.*

17h15 : Kava de bienvenue

Mercredi 22 octobre 2014

09h00 : **Jacob KAPERRE** (TKS-VKS) : *Les branches régionales du VKS et le Tafea Kaljoral Senta (TKS).*

09h45 : **Richard SHING** (VKS) : *Les sites culturels à Vanuatu : prochaines étapes.*

10h30 : Pause

11h00 : **Bergmans IATI** (EHESS-CREDO) : *Nawassap : patrimoine littoral et gérance des zones côtières, par la coutume à Tanna.*

11h45 : **Patrick RORY** (Lycée Bougainville/VKS) : *La transmission des savoirs autochtones au Vanuatu*

12h30 : Déjeuner

14h00 : **Tamatoa BAMBRIDGE** (CNRS-CRIOBE) : *La patrimonialisation du foncier en Polynésie française.*

14h45 : **Patrice GODIN** (Chargé du patrimoine à la Province Nord Province Nord, NC) : *De la muséographie à la reformulation sociale : réflexions sur un itinéraire hérétique.*

15h15 : Pause

15h45 : **Hamid MOKADDEM** (CNEP-UNC) : *Les patrimonialisations en acte dans les écritures contemporaines kanak.*

16h30 : **Françoise CAYROL** (UNC) : « *Se représenter soi-même* ». *Les associations communautaires dans les politiques culturelles de Nouvelle-Calédonie.*

17h30 : Kava de l'amitié

Jeudi 23 octobre 2014

08h45 : **Stéphanie GENEIX-RABAULT** (CNEP-UNC) : *La patrimonialisation des musiques traditionnelles : contextes, politiques et institutionnalisation en Nouvelle-Calédonie.*

09h30 : **Caroline GRAILLE** (Université Paul Valéry, Montpellier III) : *Les professionnels de la culture et du patrimoine en Nouvelle-Calédonie : vocations, trajectoires, enjeux.*

10h15 : Pause

10h45 : **Antoine HOCHET** (EHESS-CREDO) : *La connaissance de l'Autre, un enjeu majeur de la coopération.*

11h30 : **Gérard LAVIGNE** (CNEP-UNC) : *De la culture au modèle mathématique. Patrimoine, Arts et mathématique à l'école océanienne.*

12h15 : **René ZIMMER** (CNEP-UNC) : *Peintres ni-vanuatans et kanak : le patrimoine au bout du pinceau.*

13h00 : déjeuner

14h00 : **Jean CHARCONNET** (Université Paris-VIII Saint-Denis) : *La notion de Patrimoine, une analyse discursive.*

14h45 : **Vincent LEBOT** (CIRAD-BIOS) : *A qui appartiennent les plantes cultivées en Océanie ?*

15h30 : Pause

16h00 : Bilan du colloque

17h30 : Kava de clôture

19h00 : Diner de clôture

Intervenants et résumés des présentations du colloque « Patrimonialisation des cultures et diffusion des pratiques artistiques dans le Pacifique francophone », Port-Vila 21-23 octobre 2014

Tamatoa BAMBRIDGE

Anthropologue, Chargé de Recherche au CNRS-CRIOBE

La patrimonialisation du foncier en Polynésie française

Le foncier (*fenua*) constitue en Polynésie française l'archétype d'une patrimonialisation intrafamiliale de la culture. Depuis la mise en place de titres de propriété au 19^{ème} siècle, les terres et certains lagons connaissent un régime d'indivision généralisé. Les histoires des terres, des lieux et des généalogies, sont transmises de génération en génération. Mais, cette patrimonialisation est anémique. Elle témoigne d'une désintégration des normes foncières qui réglaient la conduite collective et assuraient l'ordre social.

Dans l'espace public, cette patrimonialisation n'est perçue qu'au travers des conflits et sous une forme stigmatisante. Cette ambiguïté de la patrimonialisation du foncier polynésien (transmission du passé qui trouve difficilement une valeur dans le présent) implique des changements socio-cognitifs d'autant plus profonds (honte – *ha'ama* –, vision fantasmée du passé, etc.) que les institutions publiques contemporaines polynésiennes (étatiques, locales mais aussi religieuses) ne facilitent pas l'appréhension de ce patrimoine.

Jean CHARCONNET

Linguiste, Maître de Conférence, Université Paris-VIII Saint-Denis

La notion de Patrimoine, une analyse discursive

Cette communication sera l'occasion de présenter une analyse des discours sur la notion de Patrimoine. J'utiliserai pour montrer l'élaboration de la notion et sa conceptualisation les outils de la linguistique énonciative et de la logique naturelle, notamment le concept de notion, de préconstruit culturel et de co-construction du sens. Une analyse de séquences discursives autour de la notion de patrimoine sera présentée afin de montrer les mises en relations entre différentes notions, au-delà des premières constatations sur l'axiologie de la notion et ses environnements lexicaux proches. Le format de la communication permettra d'explicitier le métalangage et les outils d'analyse.

Comme le note Marie-Anne Paveau, « ...le patrimoine est une construction de discours, ou, plus largement de signes, qui relève de ce que Paul Watzlawick appelle une réalité de second ordre, c'est-à-dire qui vient nommer et organiser la réalité première ou phénoménale. » On perçoit à travers cette citation que bien entendu, le patrimoine est un objet construit par les discours et les représentations. Les différents concepts construits par les discours, patrimoine, patrimoine immatériel, patrimoine culturel, présentent aussi la caractéristique d'être assez récents : la notion du terme patrimoine entre véritablement dans le vocabulaire administratif du Ministère de la Culture au tournant des années 1970, tournant ethnologique faisant suite à la conception architecturale des monuments historiques. En 1972 est signée à l'UNESCO la fameuse « Convention internationale pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel ».

A partir de ces années 1970, il va se produire une explosion de la productivité conceptuelle autour de la notion de patrimoine, ainsi qu'une croissance exponentielle du nombre de monuments

inscrits au patrimoine mondial et de l'extension de la notion de patrimoine vers l'immatériel, le culturel, voire le virtuel. Le succès de la notion de patrimoine est donc considérable, et le fait de son émergence relativement récente, fait qu'il sera assez facile d'observer l'évolution de la notion, les différents éléments entrant progressivement dans son faisceau d'objet, et la production de schématisations discursives autour de cette notion. Ceci permettra d'aborder la notion de façon renouvelée, en relativisant son aspect axiologique et argumentatif.

Françoise CAYROL

Anthropologue, responsable valorisation des projets culturels, scientifiques et techniques, Université de la Nouvelle-Calédonie

« Se représenter soi-même ». Les associations communautaires dans les politiques culturelles de Nouvelle-Calédonie.

Les associations culturelles ou communautaires, si diverses soient-elles, sont omniprésentes dans la politique culturelle institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. L'intervention reviendra sur ce phénomène, le contexte et les conditions de cette présence, les valeurs qui se manifestent à travers elle, le travail global que les membres de ces associations mènent depuis de nombreuses années en termes de reconnaissance, de construction de nouvelles relations régionales, et, parfois, de résilience.

Stéphanie GENEIX-RABAULT

Musicologue, chercheuse associée, CNEP-Université de la Nouvelle-Calédonie

La patrimonialisation des musiques traditionnelles : contextes, politiques et institutionnalisation en Nouvelle-Calédonie

À travers l'étude diachronique de la politique culturelle relative aux chansons et musiques traditionnelles en Nouvelle-Calédonie, cette communication questionnera le processus de patrimonialisation, son origine et son évolution. Nous examinerons les notions « d'authenticité », de « mémoire », de « tradition », « d'identité » et de « territorialité ». Leur récurrence dans les discours nous poussera à examiner non seulement leur sens, mais aussi les mécanismes d'institutionnalisation entérinant une patrimonialisation qui tend aujourd'hui plus largement à légitimer une politique musico-culturelle axée sur « l'exportation ». Notre intention ici est de montrer que le concept de patrimoine musical en Nouvelle-Calédonie est avant tout une notion mouvante et dynamique.

Patrice GODIN

Anthropologue, Chargé du Patrimoine à la Province Nord, Nouvelle-Calédonie

De la muséographie à la reformulation sociale : réflexions sur un itinéraire hérétique

Ethnologue travaillant dans le secteur des musées et de la culture et cela dans une Nouvelle-Calédonie en pleine mutation, je me trouve depuis une trentaine d'années dans une situation quelque peu paradoxale : celle d'un observateur qui contribue peu ou prou à la transformation de la culture qu'il est censé étudier avec un regard distancié, ainsi qu'à celle des rapports que le peuple porteur de cette culture entretient avec les autres communautés du pays. Je ne peux prétendre le contraire, ni me défaire pour me réfugier dans une tour d'ivoire qui n'est qu'un mythe ainsi que l'a depuis longtemps montré Edgar Morin (1984).

Toute recherche est histoire, produit d'une relation non seulement entre un chercheur et ses hôtes, mais aussi entre leurs sociétés respectives. Elle se ressent nécessairement de ce croisement.

Les interférences sont multiples et se déploient sur plusieurs niveaux, du social au politique et à l'intime. Il n'y a pas de « pureté méthodologique » en anthropologie, d'expérimentation en apesanteur, sous vide ou sous asepsie. La recherche est une expérience humaine, sociale avec tout ce que cela suppose d'incertitude, de contingence et de risque. Le chercheur doit l'assumer, considérer sa subjectivité et ses déterminations sociales comme des facteurs déterminant de ses investigations et dans les diverses restitutions de son travail l'affirmer clairement et en faire un objet d'analyse. L'observateur fait partie de l'observation. Par ailleurs et c'est tout aussi essentiel, il doit méditer sur la portée éthique de ses engagements, pour lui-même mais plus encore pour les deux sociétés (cultures) qu'il prétend servir.

Caroline GRAILLE

Doctorante en Anthropologie, Université Paul Valéry - Montpellier III

Les professionnels de la culture et du patrimoine en Nouvelle-Calédonie : vocations, trajectoires, enjeux

A partir des années 1980, la Nouvelle-Calédonie a bénéficié, comme l'ensemble des régions de France et territoires d'outre-mer, d'un engagement sans précédent de l'Etat en faveur du développement culturel. Parallèlement, les politiques de rééquilibrage concédées aux indépendantistes du FLNKS et financées par la métropole (Accords de Matignon de 1988, Accord de Nouméa de 1998) ont peu à peu permis l'institutionnalisation d'un champ culturel et artistique local, centré autour de l'ADCK (Agence de Développement de la Culture Kanak), et dont le Centre Culturel Tjibaou est rapidement devenu l'écrin et le symbole.

Dans ce contexte très spécifique, l'essor des activités liées à la gestion des biens culturels – telles que l'accompagnement de la création artistique, ou bien le recensement et la sauvegarde des patrimoines matériels ou immatériels – a créé un espace privilégié de professionnalisation et d'ascension sociale. Outre les vocations suscitées localement par l'institutionnalisation et l'esthétisation de l'identité kanak, les métiers de la culture et du patrimoine accueillent, depuis plus de vingt ans, des candidats aux parcours et aux profils très hétéroclites.

Plus encore, à l'heure où se dessinent l'avenir politique de la Nouvelle-Calédonie et le « destin commun » de ses composantes ethniques (Trépied 2013), les professionnels de la culture et du patrimoine sont appelés à jouer un rôle crucial dans l'arbitrage des politiques culturelles et la valorisation des héritages et des symboles qui incarneront, demain, l'identité du pays.

Antoine HOCHET

Doctorant en Anthropologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales-CREDO

La connaissance de l'Autre, un enjeu majeur de la coopération

L'aide au développement implique une relation asymétrique entre le donneur et le récipiendaire de l'aide qui conduit à interroger des notions comme l'interculturalité, le transnational, la coopération ou l'influence. Notre analyse de terrain à Vanuatu s'est plus particulièrement concentrée sur les modes d'accès, de production et de transmissions des savoirs ainsi qu'aux stratégies élaborées par les acteurs et les institutions afin d'optimiser leurs intérêts et maximiser leur influence.

Notre présentation portera sur les interactions entre différentes « communautés épistémiques » localisées principalement à Vanuatu, mais qui par leur poursuite de biens communs et de valeurs partagées (Droits de l'Homme, Objectifs Mondiaux pour le Développement, etc.) sont également globalisées.

À travers une revue des grands concepts mobilisés par les institutions internationales du développement et constitutifs d'une épistémologie socio-culturelle spécifique, nous dégagerons les

points de convergences et de divergences entre univers de références des récipiendaires et des donateurs, et nous verrons en quoi ils participent ou non à une efficience de la coopération.

Bergmans IATI

Anthropologue, doctorant à Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales-CREDO

Nawassap : patrimoine littoral et gouvernance des zones côtières par la coutume à Tanna.

Le patrimoine littoral et maritime comprend l'ensemble des éléments matériels ou immatériels liés aux activités humaines qui ont été développés par le passé, récent ou plus lointain, en relation avec les ressources et le milieu maritimes. *Nawassap* sont des lieux littoraux qui, dans l'île méridionale de Tanna à Vanuatu, relèvent de la gestion des côtes par la coutume qui donne droit aux habitants de l'intérieur de l'île de « boire la mer » (expression qui englobe toute activité liée à la mer, se baigner, pêcher, etc.) au travers des liens *niely* (l'alliance) et *souatou* (chemins coutumiers).

A Tanna, l'homme ne possède pas la terre, il n'est que le gardien des lieux, il veille à ce que les dispositifs *souatou* et *niely* permettent aux groupes qu'ils relient de manger et boire à leur faim. Ainsi les zones côtières, qui font ici l'objet de notre présentation, sont divisés en plus de quarante *nawassap* tout au tour de l'île pour permettre aux gens de l'intérieur d'avoir accès à la mer.

L'usage des lieux côtiers respecte les codes de conduite définie par la tradition, chaque *nawassap* est subdivisé en zone réservée aux pirogues et aux hommes, donc strictement interdite aux femmes et des lieux réservés aux femmes et aux enfants qui sont interdits aux hommes, de même la présence des gens de l'intérieur dans les lieux qui leur sont réservés au bord de mer est un message clair aux habitants des côtes de pêcher pour eux.

Gérard LAVIGNE

Anthropologue, Chercheur associé CNEP- Université de la Nouvelle-Calédonie

De la culture au modèle mathématique. Patrimoine, Arts et mathématique à l'école océanienne.

La reproduction, à la lettre de l'enseignement occidental des mathématiques, implique de nombreuses difficultés pour les enfants océaniens pour accéder aux concepts scientifiques, ce qui se traduit par un manque important de jeunes scientifiques océaniens.

À partir de notre expérience nous montrerons qu'en s'appuyant sur des éléments du patrimoine artistique, linguistique, culturel et naturel de l'enfant océanien nous pouvons en extraire des éléments relevant du champ des mathématiques et proposer aux enfants des activités qui ne soient pas des copies d'exercices d'un manuel conçu pour des enfants d'ailleurs. Ainsi, le concept d'« estime de soi » par la valorisation du patrimoine océanien permet aux enfants de prendre conscience de la richesse mathématique de leur environnement.

Vincent LEBOT

Agronome, Directeur de recherches, CIRAD-BIOS

A qui appartiennent les plantes cultivées en Océanie?

Diverses vagues de peuplement ont introduit en Océanie les plantes qui y sont cultivées aujourd'hui, soit comme cultures vivrières soit comme cultures de rente. On a longtemps supposé une origine

asiatique pour les principales cultures alimentaires (taros, ignames, bananiers, choux des îles...) avant de reconnaître une domestication dans le nord de la plaque Sahul. Ces plantes ont ensuite été distribuées sous la forme de clones, par bouturage, dans toute l'Océanie bien avant le premier contact. A qui appartient le clone ? Quel est son statut traditionnel pour les communautés du Pacifique ? Quel est son statut pour le droit international aujourd'hui ?

Au cours des siècles derniers, de nombreuses grandes cultures internationales ont été introduites en Océanie, surtout en provenance d'Amérique du sud, c'est le cas du café, du cacao, et du manioc mais aussi d'Afrique, comme pour le palmier à huile ou certaines ignames. Elles ont été très rapidement adoptées par les communautés rurales qui pensent qu'elles font désormais partie intégrante de leur patrimoine végétal. Quels sont les contraintes internationales pour l'appropriation de ces ressources génétiques ? Qu'impliquent-elles pour les pays du Pacifique qui utilisent ces plantes ?

Après une brève revue de nos connaissances sur l'origine des plantes cultivées en Océanie, nous tenterons d'expliquer : i) comment les communautés villageoises perçoivent les notions de propriété et d'échange du matériel végétal, ii) comment les gouvernements sont sollicités par les instances internationales pour adhérer au traité de la FAO sur la libre circulation des ressources génétiques et au protocole de Nagoya sur le partage équitable des bénéfices qui pourraient résulter de leur valorisation, enfin, nous discuterons , iii) des implications au niveau local alors que les communautés sont désormais exposées à de rapides changements environnementaux et socio-économiques mais aussi et surtout, de régimes alimentaires.

Hamid MOKADDEM

Anthropologue, Chercheur associé CNEP- Université de la Nouvelle-Calédonie

Les patrimonialisations en acte dans les écritures contemporaines kanak

La question des écritures en Nouvelle-Calédonie ne cesse de questionner l'impératif formulé dans les années 1980 par Jean-Marie Tjibaou (maître d'œuvre en 1975 de *Melanesia 2000*, premier festival culturel mélanésien du Pacifique sud), de conjointre deux pratiques : « patrimonialisation culturelle » et « reformulation permanente » (Tjibaou 1996, Mokaddem 1999-2007). Nous souhaitons expliciter les jeux complexes des articulations imbriquant écriture (transcription et/ou reformulation de l'oralité), entrecroisement des langues (dans leurs rapports des forces en présence par la pratique des agents/auteurs/« écrivains » composant avec la langue française) et dispositifs politiques (cadre dans lequel s'inscrivent ces écritures) rejoignant d'autres analyses (Rigo 2004). Nous infléchissons le concept d'idéal de Maurice Godelier (Godelier 1984) vers une analyse de la patrimonialisation non restreinte aux objets matériels ciblant les enjeux politiques et culturels pour les acteurs impliqués (Tcherkézoff 2013).

Dans cette perspective, nous voudrions faire part de nos travaux de publications d'auteurs kanak et calédoniens et de nos propres recherches exprimant les visions du monde et de l'histoire notamment celle exprimée en 1965 par Apollinaire Anova, premier auteur kanak de langue française. (Anova, [1965], 2005 ; Mokaddem, 2014). Il s'agira de mesurer et d'évaluer les enjeux de la patrimonialisation dans le devenir, reformulation ou avenir politique de la Nouvelle-Calédonie dans son contexte postcolonial. Nous voudrions revenir sur les significations des critiques des acteurs impliqués par ce devenir visant les conceptions muséographiques de leur culture et de leur histoire en contextualisant leurs discours et pratiques au moment où ils s'expriment dans un dispositif politique.

Jean PIPITE

Juriste, Centre culturel Tjibaou, Membre Expert de l'OMPI

La protection des savoirs traditionnels : entre coutume et progrès

Les savoirs traditionnels appartiennent à ces notions difficiles à la fois à définir, à maîtriser et, par voie de conséquence, à légiférer dessus, malgré les efforts dépensés en la matière. Le comité des experts de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a durant ses différentes sessions tenté d'apporter une explication qui semble satisfaire l'ensemble des peuples autochtones. En effet, parler de savoirs traditionnels revient à saisir à bras le corps l'âme des peuples premiers, ou en tout cas, les peuples qui se trouvent numériquement minoritaires dans un pays donné. Du peuple amérindien jusqu'au peuple océanien, en traversant le continent africain, il se trouve incontestablement des peuples exclus du progrès et dépossédés de leur culture. La Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans ce registre et cela, malgré les canons de Maignon qui font autorité en matière de constitution. C'est en cela même le berceau où réside le germe de la méconnaissance d'un pan entier de la culture, savoir l'absence de législation sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.

La législation française sur la propriété intellectuelle, bien qu'applicable en Nouvelle-Calédonie, fut cependant insuffisante pour apporter des solutions appropriées à la question des savoirs traditionnels en raison notamment du caractère autant collectif qu'évolutif de la matière. La protection *in situ* annoncée par la convention de Rio s'avère tout aussi difficile à mettre en œuvre pour les biens culturels que pour la protection de la faune et de la flore. Par conséquent, l'on continue à assister impuissant à la biopiraterie qui sévit en Nouvelle-Calédonie et au pillage de la culture.

Qu'entendons-nous par *savoirs traditionnels et expressions de la culture* ? A l'heure des développements industriels miniers, il est impératif de joindre les actes à la parole et de créer une structure permettant aux populations autochtones de vivre leur propre culture dans le respect de l'environnement.

Cette note a pour but de donner un aperçu sur l'exploitation des savoirs traditionnels en Nouvelle-Calédonie au mépris de l'obligation d'obtenir le consentement préalable, libre et éclairé des populations considérées. Au-delà des considérations économiques et juridiques, les savoirs traditionnels traduisent l'identité d'un peuple.

Patrick RORY

Anthropologue, Lycée Bougainville/Centre Culturel de Vanuatu

La transmission des savoirs autochtones au Vanuatu

Notre présentation porte sur la transmission des savoirs endogènes au Vanuatu. Après plus d'un siècle de coexistence pacifique avec les cultures étrangères, la majorité des chefs coutumiers du pays s'inquiètent désormais de l'érosion progressive de certaines pratiques coutumières endogènes. Prenant appui sur des matériaux issus de la tradition orale et sur leur analyse par certains chercheurs, nous suivrons une double approche : Une perspective diachronique permettra de donner un aperçu sur ce qu'était la transmission des culturelle aux temps immémoriaux puis coloniaux. Une

perspective synchronique, aura pour objectif de cibler la transmission des cultures autochtones à l'époque postcoloniale et postmoderne, aussi bien au niveau clanique, villageois, familial et institutionnel. En conclusion, nous proposerons une remise en question des moyens, des approches et des stratégies de transmission culturelle intergénérationnelle dans une perspective de développement durable.

Richard SHING

Archéologue, Centre Culturel de Vanuatu

Les sites culturels à Vanuatu : prochaines étapes / Ol kaljoral saet long Vanuatu : nekis step

Les attributions des chercheurs associés au VKS comprennent le repérage de sites et la collecte de données culturelles en ces lieux chargés d'histoire. Une de nos difficultés provient de la négligence des populations locales à l'égard de ces sites. Une fois l'équipe de recherche repartie, la brousse reprend ses droits. Le danger est grand, d'oublier de nouveau l'importance de ces sites.

Ma présentation examinera quelques uns des dispositifs peu coûteux que nous mettons en œuvre pour aider les populations locales à prendre en charge ces sites. L'objectif est de s'assurer que les gens du lieu ont bien pris la mesure de leur importance et qu'ils puissent disposer de toutes les informations nécessaires à la bonne transmission aux enfants du savoir accumulé à leur sujet.

Albert SIO

Directeur de la Direction Culturelle de la Province Nord, Nouvelle-Calédonie

Traces plurielles, chemin commun

Le patrimoine en Nouvelle-Calédonie est-il un enjeu géopolitique? Lorsque des communautés différentes et un peuple originel partagent une histoire et une géographie, elles partagent souvent un patrimoine commun. Il devient alors un terrain d'affrontement alors qu'il pourrait être un lien fort qui œuvrerait pour sa préservation.

L'insularité n'est pas seulement un concept, c'est une aussi une réalité géographique, sociale, culturelle et politique. Force est de constater que le traitement politique de cet état de fait confère à la Nouvelle-Calédonie une double insularité.

Les Accords de Nouméa consacrent son préambule à tracer le chemin commun que peuvent emprunter les différentes communautés pour un vivre ensemble. L'accord particulier sur la culture définit le cadre et les moyens à mettre en œuvre pour construire une citoyenneté. Sa difficile mise en place et la résistance au changement prouvent que lorsque l'on est dans un conflit géographique, géopolitique naissant d'un découpage politique, la culture et le patrimoine culturel en particulier sont des enjeux prépondérants.

La création artistique et culturelle liée à un imaginaire propre à la Nouvelle-Calédonie, encouragée par les politiques culturelles provinciales sera certainement un des leviers de la construction d'une identité basée sur l'altérité partagée. Elle sera le patrimoine culturel de ce pays nouveau.

Viri TAIMANA et Tokai DEVATINE

Respectivement Directeur du Centre des Métiers d'Art de la Polynésie française et enseignant en histoire et culture polynésienne au CMA-PF

De l'importance de l'art dans un contexte de culture en mouvement, le cas de Tahiti

Cette présentation propose une analyse du développement des pratiques artistiques et des performances à Tahiti dans un contexte de colonisation. Depuis la fin du 18ème siècle, des pans importants de la culture furent ébranlés par d'importants changements sociaux, religieux, politiques et économiques. Au titre de sa préservation, le gouvernement local a mis en place entre les années 1970 et 1980 une politique de sauvegarde des expressions culturelles polynésiennes principalement axée sur la musique, les chants, les danses, les traditions orales, l'archéologie et l'artisanat. L'encouragement à la création artistique fut omis et les conséquences de cette absence de politique s'expriment aujourd'hui dans la difficulté de l'art et des performances à être reconnus en dehors du cadre de l'artisanat et du folklore. Cette situation est entretenue dans les discours et projets des institutions politiques en charge de la culture et de l'artisanat. L'art du point de vue local est communément perçu comme extérieures à la Polynésie et s'incarne dans l'art occidental classique. Nombre d'acteurs culturels ne se définissent d'ailleurs pas eux-mêmes en tant qu'artistes, préférant le terme d'artisan.

Depuis 2006, le Centre des métiers d'Art œuvre pour la reconnaissance et l'affirmation d'une dimension contemporaine de l'art polynésien basée sur une compréhension, un enrichissement et la valorisation du patrimoine. L'intérêt de cette orientation échappant aux autorités provoque l'incompréhension et le manque de soutien aux nombreux projets visant à éprouver la capacité des artistes en devenir à perpétuer leur culture au travers de l'expression de leur rapport au monde et de leurs préoccupations actuelles.

René ZIMMER

Historien de l'art, Maître de Conférence, CNEP-Université de la Nouvelle-Calédonie

Peintres ni-vanuatu et kanak : le patrimoine au bout du pinceau

L'interprétation de la réalité historique et sociale proposée par les peintres ni-vanuatu ou kanak au travers de leurs œuvres révèle la vérité de leur propre culture. Le caractère hétéroclite des productions affichées par ces deux pays francophones, loin d'être frappé du sceau de l'incohérence ou du désarroi, constitue plus sûrement l'indice de l'existence affirmée de perceptions différentes de la réalité de ces mondes en transition et refusant de trier, de cataloguer et de rebuter, préférant exhiber les possibles au détriment de la rassurante uniformité. Les expositions récurrentes du Centre Tjibaou en faveur des dessinateurs, peintres et graveurs kanak et celles du Centre culturel de Port Vila et de l'Alliance française relayées par le VKS, mettant à l'honneur leurs artistes respectifs, affichent cette diversité et montrent combien le vivier est ouvert et créatif, laissant parler les individualités et générant du sens. Le sens est doublement générateur, car il engendre non seulement la proposition logique répondant aux critères conceptuels de désignation, de manifestation et de signification, mais également son interface référentielle représentée par le désigné, le manifesté et le signifié. Confronter la nature des pontages associant ces deux triplets parallèles revient à analyser la structure de l'attelage formé par le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel, dont l'appréciation en termes d'impact, de rayonnement et de conservation constitue le propos de ma communication à vocation picturale.